Assemblée Générale 2017

Rapport Moral du Président

La saison 2017 aura connu un beau moment avec la commission apnée qui a organisée une nouvelle rencontre dans la baie de Calvi sous l'égide du Codep2b.
Il faut dire que cette année a été une année en demi-teinte suite à la disparition annoncée des Codeps après la mise en place de la collectivité unique au 1er janvier 2018.

Le CoDep 2B s'est enrichi de deux unités par rapport à 2016 ce qui porte le total des clubs à 16 et 17 pour les SCAs.

Autre point non négligeable puisque le nombre de licenciés est passé de 1461 à 1033 2017, en dessous des 1115 de 2015. Espérons que la chute vertigineuse que nous avons connue ces dernières années ne se renouvelle pas.
Le phénomène des nouvelles licences a eu un effet report sur 2016, qui ne se retrouve pas en 2017 et qui peu pour partie expliquer la forte baisse. On pourrait analyser ce soir club par club ou sca par sca mais ce n'est pas pour le moment à l'ordre du jour. On pourra si vous le souhaiter en parler en questions diverses.

Nous avons connu une nouvelle fois cette saison une manifestation autour de l'apnée avec un retentissement au-delà du département. Des rencontres d'une grande qualité.
Nous avons gardé la volonté cette année encore de mettre en avant l'apnée. Nous avons donné une nouvelle fois les moyens à la commission apnée, de se développer et de former des encadrants.

Le Codep2B s'est engagé à Ajaccio et à Bastia sur les journées Mer en Fête.
Le manque d'organisation nous amène à penser à abandonner notre présence à ce type de rencontre.
Le type de navire n'est plus adapté bien qu'une cinquantaine de mini baptêmes aient été réalisé à Ajaccio.

Le prêt de matériel fonctionne toujours, principalement celui du secourisme pour des remises à niveau ou des passages de RIFAP au sein des clubs et des structures ainsi que le matériel Nitrox.
Je rappelle ici que le prêt de matériel est proposé pour la formation des plongeurs licenciés FFESSM et qu'il est souhaitable que le codep2b ait un retour sur ces formations.

Je rappelle que suite à la création du parc marin du Cap Corse et de l'Agriate, le Comité Régional Corse a désigné Daniel Buron en titulaire et Paul Graziani en suppléant, pour représenter le Comité Régional et la FFESSM au sein de cette nouvelle structure.
Ils auront la tâche de représenter au mieux les attentes de FFESSM, du Comité Régional, mais également des plongeurs répartis dans les clubs et structures de la Haute Corse.

En effet j'ai assisté le weekend du 30 septembres aux journées des Organismes Déconcentrés et une information a été donnée par d'autres comités régionaux qui œuvres déjà depuis quelques temps et qu'il y a matière à travailler.
Vous avez un article dans subaqua au sujet des éoliennes en mer.

Lors de la dernière AG du comité régional, il avait été question de la dissolution des deux comités départementaux en prévision de la mise en place de collectivité unique.
Je m'étais engagé à me renseigner au mieux pour gérer ce passage. Il a été évoqué en séance puisque les régions Provence et Côte D'Azur ont fusionnées. Je me suis entretenue avec la commission juridique ainsi que le trésorier de la FFESSM pour gérer au mieux la situation.

Lors de la dernière réunion du Comité Directeur réuni à Corté, la décision de conserver les 2 Codeps a été entérinée. Nous allons pouvoir continuer à travailler dans notre département et tous ceux qui veulent mener à bien des projets seront les bienvenus.

L'effort de trésorerie en faveur du Comité Régional a porté ses fruits car la situation est redevenue respirable. Je dois rendre hommage au nouveau président Jo Vrijens qui ne laisse rien passer pour tenir les engagements pris envers la communauté des plongeurs corses, des codeps et de la FFESSM.

Comme chaque année, les occasions n'ont donc pas manqué à chacun d'entre nous pour représenter au mieux le Codep2B dans les différentes manifestations.

- AG régionale
- Participation aux réunions du Comité régional
- Apnée à Calvi
- Fête du sport à Bastia
- Weekend ODs Marseille
- Salon de la plongée Paris
- Dossier de subvention

Je laisse le soin aux commissions de développer leurs actions et que je remercie.

Je renouvelle mes remerciements à tous les membres du bureau et du comité départemental pour leur travail et leur disponibilité.

Je vous rappelle que le CoDep2B FFESSM dispose d'un site web à cette adresse :
http://www.codep2bffessm.sitew.fr via Google : codep2b ffessm
Vous pouvez grâce à ce site retrouver les informations du comité et des commissions, une page est consacrée à vos informations, ne pas hésiter à communiquer via cette page : stages, etc., etc.

Merci à tous

Christian Tomi